Autour des projets d'insertion des « Roms »

Une approche de la diversité à l'épreuve de la super-diversité

Jean-Baptiste DUEZ

Université d'Évry Val-d'Essonne

Résumé : Le concept de « super-diversité » proposé par Steven Vertovec (Vertovec, 2007) peut s'avérer prolifique pour aborder la situation contrastée des destructions des « terrains », « bidonvilles », « Platz » ou « campements » et des mouvements sociaux qui les ont accompagnés, mais aussi pour questionner les conditions d'émergence des projets d'insertion ainsi que leur réception. Une enquête ethnographique s'intéressant au parcours de « résidents » et au suivi de personnes s'étant trouvées sur différents bidonvilles restitue ces différentes situations afin de décrire comment l'inscription territoriale s'est concrétisée, et comment les parcours individuels et d'élévation sociale se construisent en dépit des stratégies nationales visant à les refouler. Malgré un intérêt marqué pour l'histoire européenne et mondiale qui les concerne au premier plan, le constat reste celui d'une situation figée et d'un faible engagement de l'État et des politiques publiques.

Mots-clés : Super-diversité – Roms – mobilités – politiques publiques – insertion sociale

1 Introduction

Les parcours migratoires des personnes, notamment dans la migration internationale, continuent à soulever des questions relatives à l'histoire mondiale, aux questions attenantes aux parcours de vie et aux conditions d'accueil, à l'acceptation ou à l'exclusion des personnes concernées. Ces parcours sont toujours singuliers, mais se construisent dans des circonstances historiques et politiques précises, relatives à des politiques publiques dans les pays d'accueil ou de départ.

Les groupes que j'ai pour ma part approchés[1] et qui se sont retrouvés en situation de survie en France et en Europe occidentale sont constitués de familles dites et s'autodésignant « Roms », venues essentiellement de Roumanie et de Bulgarie, et parlant le romanes, le roumain et/ou le bulgare, outre les langues de leurs pays d'accueil. Une population vulnérable dans les pays de l'Est est venue rechercher des conditions de vie meilleures, en se bâtissant des baraques de fortune.

Arrivées au début des années 1990, à la fin des années 1990 et au début des années 2000, ces personnes se sont installées sans pour autant avoir accès, dans la majorité des cas, à des processus d'accompagnement. Avec la restriction mise en œuvre à l'égard des flux migratoires, elles ont de cette manière été placées sur le devant de la scène médiatique pour un temps donné, avant de la céder à d'autres personnes en situation tout aussi précaire. Les conditions de vie dans lesquelles elles se sont trouvées n'ont pour autant pas évolué.

Des « villages d'insertion » et « sites d'accueil » ont été mis en place dans le cadre de permis de construire liés aux Maîtrises d'œuvres urbaines et sociales (MOUS[2]), sur une période allant de trois à cinq ans au cours desquels des familles ont été logées dans des caravanes puis des bungalows. Ils ont proposé un accompagnement aux différents niveaux qui concernaient les familles retenues : scolarité, emploi, suivi des situations administratives et juridiques. Ces projets ont par ailleurs fourni l'occasion de détruire des bidonvilles, sans que ceux-ci ne disparaissent pour autant.

Je m'attacherai tout d'abord à présenter les projets parmi ces « villages » que j'ai étudiés dans l'est et le nord de Paris et qui ont accompagné une petite partie d'entre eux. Le concept de « super-diversité » proposé par Steven Vertovec (Vertovec, 2007) peut alors s'avérer pertinent pour comprendre tant leurs enjeux, que le devenir de ces politiques. Les processus et les projets d'insertion sociale suscitent en effet une question en particulier, celle que le fait de ne pas penser la super-diversité introduit des problèmes et décalages, qu'il s'agit dès lors de comprendre. Une telle approche apparaît utile pour décrire le contexte de création de ces dispositifs puis les interactions sociales qui se sont jouées en leur sein, puisque l'appréhension de la réalité des bidonvilles par les politiques publiques a servi en particulier à la construction de processus sémantiques, la réalité sociale servant paradoxalement d'extension aux conflits liés à la désignation[3].

[1] J'ai mené un suivi des activités de Romeurope de 2008 à 2012 et du bénévolat dans le cadre d'actions juridiques visant la protection des familles au cours de la même période et jusqu'à 2015. J'ai également participé à la mise en œuvre d'activités et à la création d'un espace de rencontre.

[2] En contrepartie de l'état de fait de la présence des bidonvilles, des politiques d'insertion sont concrétisées à travers les Maîtrises d'œuvre Urbaines et Sociales (MOUS), instituées par la loi du 31 mai 1990 pour la mise en œuvre du droit au logement. Ce sont des démarches liées à un permis de construire provisoire, faites « en vue de promouvoir l'accès au logement des personnes et familles en difficulté » au sens de la circulaire N^0 95-63 du 2 août 1995 (ministère du Logement, direction de l'habitat et de la construction). Elles sont en quelque sorte une poursuite, ou bien une articulation supplémentaire, autour de différentes politiques mises en œuvre dans l'après-guerre, puis lors de la création des villes nouvelles et des Zones d'Activité Concertées.

[3] On peut y rapporter le fait que, au-delà de la dimension globale des migrations, les migrations intra-européennes sont un phénomène spécifique. Je m'intéresse à travers ce projet à celles-ci, parce qu'elles renvoient plus précisément à l'histoire européenne et à des réalités contemporaines importantes, en particulier la situation des familles décrites dans cet article.

Published in : Botea, Bianca ; Popescu-Jourdy, Dana (dir.), *Pratiques de la diversité et de la citoyenneté. Statut et expérience*, Editions des archives contemporaines, ISBN : 9782813004215, doi : 10.17184/eac.9782813004215

La notion de « super-diversité » a été formulée pour tenter de dépasser la réflexion sur la diversité linguistique et ethnique en Angleterre au début des années 2000. Vertovec l'énonce de la sorte :

> Au cours de la dernière décennie, la prolifération et les effets de conditionnement mutuel de variables additionnelles montrent qu'il ne suffit pas de voir la diversité uniquement en termes d'ethnicité, comme c'est souvent le cas à la fois dans les sciences sociales et plus largement dans la sphère publique. De telles variables additionnelles incluent des statuts d'immigration différentiés et leurs droits et restrictions concomitants, des expériences du marché du travail divergentes, des profils discrets attenants à l'âge et au genre, des schémas de distribution spatiale, et les réponses locales mélangées offertes par les fournisseurs de service et les résidents. Ces facteurs sont rarement décrits côte à côte. L'interaction de ces facteurs est ce dont il est question ici, en résumé, à travers la notion de « super-diversité »[4] (Vertovec, 2007 : 1025).

Elle peut dès lors être employée comme un point de repère pour décrire le contexte actuel en Europe occidentale et orientale, puisqu'elle permet d'analyser la persistance des inégalités sociales et territoriales à travers différents aspects. Le contexte dans lequel se sont bâtis ces projets est caractérisé par les situations de tension, qui se sont accentuées depuis lors en Europe, comme en témoignent le Brexit et certaines élections. Il s'agit de montrer comment la super-diversité se trouve en porte-à-faux avec le rejet croissant de la dimension européenne, qu'elle entend pourtant dépasser, et dans laquelle les populations « roms » tentent de s'inscrire.

Cet éclairage doit mener à proposer quelques ouvertures renvoyant tant à la situation actuelle qu'aux arguments qui ont été employés pour défendre les projets susmentionnés. Tout comme la super-diversité, les projets peuvent-ils être associés à une forme d'utopie sociétale, mise en échec par sa dimension politique et en particulier par le fait qu'elle n'ait pu être pérennisée ? Ou bien, y avait-il encore lieu de s'associer aux détracteurs qui voyaient en eux d'une part un instrument supplémentaire justifiant les procédures d'expulsions mises en œuvre par les pouvoirs publics, et d'autre part un outil de « normalisation » allant à l'encontre de modes de vie alternatifs ? Une étude des théories de l'intégration (Boucher, 2000) peut-elle enfin être établie à partir de la description de ces réalités et des théories qu'elles suscitent ? Pour tenter d'y répondre, nous décrirons enfin, au-delà des interactions entre résidents des projets et travailleurs sociaux, comment les situations de conflit ont souvent dépassé la seule étape des projets « d'insertion » et permis une insertion qui n'aurait autrement pas eu lieu, mais aussi comment les démarches militantes conservent un caractère limité et se heurtent souvent aux discours et actions de la raison d'État.

[4] Trad. de J.-B. Duez.

Published in : Botea, Bianca ; Popescu-Jourdy, Dana (dir.), *Pratiques de la diversité et de la citoyenneté. Statut et expérience*, Editions des archives contemporaines, ISBN : 9782813004215, doi : 10.17184/eac.9782813004215

2 Les trajectoires personnelles à l'aune de la super-diversité

2.1 Des résidents aux parcours complexes

À partir de la fin 2007, j'ai suivi différentes familles et terrains présents sur les bidonvilles dans le nord de Paris. L'enquête de terrain et un post-doctorat[5] m'ont permis d'étudier la réalité des bidonvilles et celle des dispositifs d'insertion. Le « caractère contradictoire du droit français », pour reprendre les termes d'une avocate interrogée, se reproduit au sein de la réalité contradictoire que connaissent ces familles : d'une part, les bidonvilles sont expulsés de façon répétée et notamment lors de la mise en œuvre des projets d'insertion qui n'accueillent jamais qu'une petite partie de leurs habitants. 80 à 90 personnes se sont trouvées sur chacun des 4 premiers villages à Aubervilliers, Bagnolet Saint-Denis et Saint-Ouen, et 353 personnes ont été logées sur les sites d'accueil montreuillois, entre 700 et un millier de personnes environ ayant été encadrées de la sorte en Seine-Saint-Denis au début de la décennie 2010, pour un coût de 7 millions d'euros. À Montreuil, des logements sociaux en containers ont par ailleurs été construits pour préparer la suite des MOUS au cours de l'année 2011, sur 3 sites différents, et ont été livrés en 2012.

Le contexte local a un impact sur la naissance des projets : à Montreuil, le technicien des services de la ville en charge de l'insertion des familles « roms » évoquait le grand incendie qui a mis entre 250 et 350 personnes à la rue, rue Dombasle, en juillet 2008, et à la suite duquel les deux projets de « villages d'accueil » se sont progressivement mis en place. À Aubervilliers et Saint-Ouen, il s'agissait pour les pouvoirs publics de mettre un terme à de grands bidonvilles. À Aubervilliers, la maire adjointe déléguée à l'économie solidaire, au commerce équitable et à la coopération décentralisée, qui avait repris en 2009 la responsabilité du suivi du village d'insertion au sein de la mairie, mentionnait le développement du bidonville qui avait été expulsé et auquel le projet de village d'insertion avait fait suite[6]. Elle a témoigné du processus politique, ainsi que de sa construction. La ville a tout d'abord donné un accès à l'eau, enlevé les déchets et vacciné les personnes. En parallèle, la volonté d'expulser le bidonville a été manifeste. Or, si la dimension de « l'urgence » a été avancée par les acteurs sociaux et les élus initiant des projets, et qu'une politique volontariste qui défendrait le fait d'étendre cette démarche pourrait permettre de créer des alternatives indispensables, force est de constater que ce n'est pas la direction poursuivie depuis l'arrivée à terme de ces premiers projets. Cet état de fait ne peut qu'avoir des conséquences sur l'insertion professionnelle et sociale.

Il faut cependant effectuer le constat que les familles accueillies dans les projets ont mené là un parcours, qu'elles ont parfois entamé de façon autonome, et qui a permis

[5] En qualité de chercheur postdoctorant rattaché à l'UFR de Philosophie des normes, Université de Rennes 1 (2010-2011), dans le cadre d'un programme FP7 de la Commission européenne, qui portait sur les discriminations et la redistribution des espaces publics, le programme *Respect* de la Commission européenne (FP7) *Towards a "Topography" of Tolerance and Equal Respect. Policies for the distribution of public spaces in culturally diverse societies*, coordonné par l'Institute for Advanced Study, Pavia (http://www.respect.iusspavia.it/). L'ensemble des entretiens cités ici ont eu lieu entre septembre 2010 et mai 2011, sur le « village d'insertion » d'Aubervilliers et le « site d'accueil » de la rue de la Montagne Pierreuse à Montreuil.

[6] Entretien du 21 octobre 2010 à la mairie d'Aubervilliers avec la maire adjointe déléguée à l'Économie solidaire, au commerce équitable et à la coopération décentralisée.

Published in : Botea, Bianca ; Popescu-Jourdy, Dana (dir.), *Pratiques de la diversité et de la citoyenneté. Statut et expérience*, Editions des archives contemporaines, ISBN : 9782813004215, doi : 10.17184/eac.9782813004215

de consolider leur élévation sociale : les emplois des personnes présentes dans les projets étaient par exemple ceux d'ouvriers en CDI en entreprise de démolition ou comme poseur de fenêtres, manutentionnaire chez Emmaüs Alternatives, travailleur en boulangerie, médiateur pour le village d'insertion, femmes de ménage dans des hôtels ou chez des particuliers, cantonniers pour la mairie, couturière et femme d'ouvrage au sein d'une association, couvreur, cuisinière. Une femme décrivait ainsi ses deux CDD successifs : « Je travaillais trente-cinq heures par semaine. J'ai été femme de ménage et surveillante de cantine. J'ai travaillé pour la mairie, cela veut dire à la police, à l'hôpital, et à la cantine. » Les hommes ont pour leur part, avant leur accueil sur les projets, souvent exercé un travail « au noir » dans le bâtiment. D'autres personnes ont continué de travailler « au noir », dans la maçonnerie ou bien dans la peinture. Pour autant, le processus de suivi des chargés de projet était axé autour de l'accompagnement vers l'emploi et une chargée de mission considérait que le travail était mené avec des employeurs « honnêtes et droits », et l'insertion économique et sociale pour une partie des familles a été bien réelle. Les conditions de vie sur les projets d'insertion étaient par ailleurs appréciées par les résidents, et généralement préférées à celles des bidonvilles, hormis dans les cas de refus de regroupement familial où ils étaient alors vécus comme une contrainte. Comme le décrivait l'un d'entre eux : « Ici à l'intérieur c'est très bien. C'est illuminé, c'est… dormir. C'est la maison, c'est chaud. C'est tout. Et le "Platz" à côté c'est… chut… c'est chaud… violence, beaucoup. »

En me basant sur cette double ethnographie des parcours de « résidents » et du suivi de personnes s'étant trouvées sur différents bidonvilles[7], je veux mettre en évidence différentes pistes de questionnement au regard de cette situation et de son évolution. En corrélation avec la réalité de l'illégalité des statistiques ethniques en France, se sont en effet posées différentes questions : la nécessité d'offrir des réponses devant l'apparition des bidonvilles s'est retrouvée associée à des processus de refoulement (à la rue ou bien aux frontières). La notion de super-diversité proposée pour tenter de dépasser la réflexion sur la diversité linguistique et ethnique peut ainsi permettre d'analyser cette situation à travers différents aspects : la trajectoire d'immigration et la dimension transnationale, l'accès aux emplois et la façon dont celui-ci a lieu en fonction de critères variés d'âge ou de genre, l'autodénomination et l'appartenance

[7]Sur les communes de Saint-Ouen (rue Ardouin), Pierrefitte-sur-Seine (sur un terrain en bordure de jardins et quelque peu à l'écart d'habitation), à Bobigny (sur un terrain jouxtant une église et un parking), à Bondy (un terrain très précaire sis en partie sur des pilotis en bordure du canal de l'Ourq) et à la Courneuve (sur un terrain appartenant aux réseaux ferrés de France où une grande baraque aménagée servait d'église pour le culte pentecôtiste où se retrouvaient deux fois par semaine de nombreux pratiquants habitant sur les bidonvilles ou bien dans les villages d'insertion), à Saint-Denis (sur le bidonville dit *Hanul*, « l'auberge », expulsé et repoussé sur le passage Dupont, puis rue Voltaire ; et dans une maison abandonnée occupée par une famille), à Aubervilliers (en bordure du canal et à proximité d'un village d'insertion sur un petit terrain en bordure d'autoroute), au Pré-Saint-Gervais (une maison abandonnée où je suis allé rentrer des familles après leur expulsion. Elle a été évacuée et murée en octobre 2010 sans qu'il n'y ait de solution offerte pour les familles qui vivaient là sans possibilité de se laver, au-delà d'un logement de quelques jours en hôtel meublé, soit une proposition fréquemment appliquée lors des expulsions). Une situation analogue se trouvait dans un squat à côté du village d'insertion à Aubervilliers, mais la maison concernée était en revanche occupée avec l'accord du propriétaire, décrit par un proche d'un des occupants comme un monsieur juif qui s'était montré désireux d'aider les familles. Au Pré-Saint-Gervais, un des jeunes adolescents parmi les expulsés mentionnait, lors du rassemblement devant la mairie qui a suivi, qu'il fréquentait l'école. La situation peut différer fortement d'une ville à l'autre, entre un terrain comme celui installé sur un terrain vague entre des immeubles et la Seine à Clichy en 2009, qui n'a pas occasionné de comité de soutien et a été vite chassé, et celui dit *Hanul* à Saint-Denis qui a tenu plusieurs années et vu émerger une mobilisation citoyenne qui aboutit à la mise en place d'un projet de village d'insertion, conquis, de haute lutte, après l'expulsion de celui-ci.

Published in : Botea, Bianca ; Popescu-Jourdy, Dana (dir.), *Pratiques de la diversité et de la citoyenneté. Statut et expérience*, Editions des archives contemporaines, ISBN : 9782813004215, doi : 10.17184/eac.9782813004215

à la communauté rom sont mises en avant (une appartenance majoritaire, mais qui n'a cependant pas de caractère exclusif comme cela apparaît dans différents témoignages), de même que les différentes réalités historiques qui ont façonné le trajet de cette population, renvoyant aux « nouveaux schémas d'inégalités et de préjudice » (Vertovec, 2007 : 1045). Les outils d'affiliation et d'identification comme le genre, l'âge et les parcours de vie, qui diffèrent des normes ethniques ou nationales pour situer des groupes, sont également avancés pour formuler la super-diversité en soulignant l'interdépendance de ces variables.

La super-diversité devient en ce sens un outil pour aborder la question de l'intégration, et il faut alors avant tout décrire le rapport au travail en soi. Sur les différents lieux de mon terrain, des personnes rencontrées mentionnent qu'elles ont travaillé dans des exploitations agricoles en Roumanie avant le départ pour la France, qui a eu lieu dès 1992 ou 1993 pour les premières d'entre elles. S'ensuivent souvent des activités de microéconomie. Un homme présent sur le projet d'insertion à Aubervilliers s'était par exemple déjà rendu en Belgique, mais avait été arrêté au bout d'un mois en train de vendre des journaux. Il avait été reconduit en Roumanie avec une interdiction de séjour de trois ans, à laquelle il s'est astreint, avant de venir en France. De même, les familles présentes sur les bidonvilles développent de nombreuses activités liées à la microéconomie en fonction du genre : quand hommes et femmes pratiquent la vente de vêtements, par le biais de leur présence en marge des marchés des biffins présents en bordure de Paris, la vente de fleurs au printemps est une activité courante des femmes et des enfants, et la collecte des métaux est généralement l'apanage des hommes. La répartition des métiers en fonction du genre est réelle, et peut être comprise à côté d'autres facteurs, notamment le fait que différentes activités économiques peuvent être exercées simultanément au cours d'un parcours d'insertion et que la mendicité peut aller de pair avec un emploi. Cela confirme notamment l'analyse délivrée par Carine Fouteau et Aurélie Windels, qui critiquent les déclarations de Claude Bartolone lorsqu'il a proposé d'interdire la mendicité des adultes accompagnés de mineurs :

> Il cible les conséquences, en créant des coupables et en réprimant, et non les causes, en cherchant à lutter contre les discriminations et pour l'égalité des droits. Contrairement à ce qu'il laisse penser, la pauvreté des Roms n'est pas culturelle, elle est le résultat d'une mise à l'écart imposée par les pouvoirs publics (Fassin *et al.*, 2014 : 176).

Il apparaît dès lors important de décrire le rapport au travail et aux activités économiques et la façon dont il est perçu à travers les rapports construits entre les familles et les travailleurs sociaux, tant à travers les dimensions manuelles ou intellectuelles qu'à travers le genre. Cela permet de comprendre quelles sont les conditions d'existence pour que la diversité et la super-diversité soient possibles.

2.2 Quelles conditions d'existence pour la « super-diversité » ?

Vertovec, décrivant en 2007 la situation en Angleterre, mentionnait que ce pays

Published in : Botea, Bianca ; Popescu-Jourdy, Dana (dir.), *Pratiques de la diversité et de la citoyenneté. Statut et expérience*, Editions des archives contemporaines, ISBN : 9782813004215, doi : 10.17184/eac.9782813004215

> « peut à présent être décrit par le terme “super-diversité”, cette notion soulignant un niveau et un type de complexité surpassant tout ce dont le pays a fait l'expérience au préalable. Une telle condition est distinguée par une dynamique réciproque de variables au sein d'un nombre accru d'immigrants nouveaux, petits et épars, aux origines multiples, connectés de façon transnationale, différentiés de façon socio-économique et légale, et qui sont arrivés au cours de la dernière décennie » (Vertovec, 2007 : 1024).

Vertovec met alors en avant le fait que l'une des clés de cette super-diversité réside dans le fait qu'il existe des statuts très différents à l'intérieur même des groupes (Vertovec, 2007 : 1039). Nous pouvons comparer la simultanéité de l'accroissement de l'immigration dans l'Angleterre de la décennie 1990 et en France. À cela s'ajoute le fait que les migrations en provenance de l'Europe de l'Est sont très anciennes et que comme le décrivent Patrick Williams (Williams, 1983) puis Martin Olivera (Olivera, 2007, 2009, 2011), des personnes se rattachant à la communauté rom/tsigane sont insérées parfois depuis de nombreuses générations, et loin d'une situation de survie. Cela n'amoindrit pas pour autant la situation des bidonvilles qui prend un caractère incommensurable dès lors que les processus d'insertion périclitent, vouant cette situation à se reproduire.

Dans son analyse Vertovec propose en référant à Zetter que :

> Au lieu d'éviter le piège conventionnel de s'adresser aux nouveaux venus uniquement en termes d'une identité ethnique présupposée comme établie, une attention sur la nouvelle super-diversité suggère que les faiseurs de politiques publiques et les pratiquants devraient prendre en compte la pluralité des affiliations des nouveaux immigrants (en reconnaissant de multiples identifications et axes de différentiation, dont certains seulement concernent l'ethnicité), “la coexistence de la cohésion et de la séparation” (spécialement lorsque l'on a à l'esprit une stratification des droits et des usages autour des catégories de migrants), et – à la lumière des pratiques transnationales renforcées – le fait que “les communautés de migrants tout juste comme les populations établies, peuvent *être en cohésion* avec les différents mondes sociaux et communautés simultanément”[8] (Zetter *et al.*, 2005 : 14, 19), (Vertovec, 2007 : 1048-1049).

Pour autant, les projets d'insertion donnent une priorité au facteur de l'emploi des adultes qui s'y trouvent, les accès aux titres de séjour et logement découlant de ceux-ci. Le directeur de l'ALJ 93 décrivait à la fin de l'année 2010 ce processus en ces termes :

> La seule façon de faire c'est de travailler. Bon. Alors c'est de travailler soit comme auto-entrepreneur, ou soit d'être salarié. Moi je pense, mais c'est

[8] Traduction de l'auteur.

Published in : Botea, Bianca ; Popescu-Jourdy, Dana (dir.), *Pratiques de la diversité et de la citoyenneté. Statut et expérience*, Editions des archives contemporaines, ISBN : 9782813004215, doi : 10.17184/eac.9782813004215

> comme pour toutes les populations. Enfin je pense que vous savez bien qu'en France quand même il y a des gens qui ont de grosses difficultés d'accès à l'emploi. Bon et bien les Roms, il y a des gens pour lesquels je trouve qu'il n'y a pas de difficultés d'accès à l'emploi, et puis les personnes pour lesquelles et bien parce que pour leur histoire de vie, leur état de santé fait que c'est plus difficile que pour un autre Rom qui est accueilli sur les projets. On a de la sortie vers l'emploi. C'est possible [...] Quand vous voyez une personne qui n'est pas en emploi et que vous la revoyez six mois après et qu'elle a commencé à travailler, la personne a repris confiance en elle, elle a, elle connaît plus les codes dans l'entreprise. Et puis tout va mieux. La difficulté c'est d'y accéder[9].

Un jeune homme se trouvant sur le « village d'insertion » accueillant une vingtaine de familles à Aubervilliers décrivait pour sa part la variabilité du travail :

> Moi et ma femme nous travaillons, mon beau-frère j'ai déjà dit qu'il avait du travail. De l'autre côté, V. travaille, sa femme travaille. B. travaille, elle est partie déjà. Après..., H. travaille, sa femme travaille, sa maman est décédée malheureusement. Il y a sa sœur qui est handicapée et ne peut pas travailler. Après il y a la famille K. où elle travaille, où le monsieur ne peut pas parce qu'il est assez malade. Son fils, le fils aîné, il travaille aussi. Après il y a la famille F., F. travaille, sa femme ne travaille pas cela c'est vrai, mais j'ai l'impression que dernièrement il essaie de trouver d'autres choses. Ce n'est pas qu'elle ne voulait pas travailler, mais au sein de la famille, sa femme a une position assez compliquée, elle devait garder les petits et tout cela, ce n'est pas facile. Ce n'est pas parce qu'elle a refusé du travail, qu'elle ne voulait pas travailler. Mais elle ne le pouvait pas. Après il y a la famille E., L. travaille, sa femme ne travaille pas. Le vieux E. L. ne travaille pas, mais là il est sur une piste, une bonne piste. Il sera peut-être embauché par le même patron que son fils. Après il y a la famille L. qui ne travaille pas. Il y a la famille A. où la dame travaille. Il y a la famille V. où le monsieur travaille et la dame ne travaille pas. Après il y a A. B. qui travaille, C. qui travaille, et la famille A. qui travaille, tous les deux[10].

À côté de la question de l'insertion par l'emploi soulevée de prime abord avec la mise en place de ces projets, le fait de vouloir employer les analyses de Vertovec et Zetter autour de la diversité des mondes sociaux pour comprendre les processus d'insertion des personnes « roms » autour de Paris induit de comprendre ce que sous-tend le recours à cette notion. À côté du rapport au travail susmentionné, et de la pluralité des liens pouvant exister en France et en Roumanie par exemple, leurs conditions de vie s'avèrent également préoccupantes et, comme le souligne Éric Fassin, il convient, en ce qui concerne leur habitat, de parler de bidonvilles et non plus de campements,

[9] Entretien de l'auteur, octobre 2010.
[10] Entretien de l'auteur, janvier 2011.

Published in : Botea, Bianca ; Popescu-Jourdy, Dana (dir.), *Pratiques de la diversité et de la citoyenneté. Statut et expérience*, Editions des archives contemporaines, ISBN : 9782813004215, doi : 10.17184/eac.9782813004215

pour dissocier précarité et mode de vie (Fassin *et al.*, 2014 : 29). En faisant le lien entre pratiques et identifications à travers le constat des assignations, Fassin constate ainsi : « Leur nomadisme, fût-il forcé, est la condition nécessaire pour signifier notre enracinement, nonobstant les turbulences du monde néo-libéral » (Fassin *et al.*, 2014 : 65).

Deux questions se posent alors de façon conjointe, celle de la condamnation des processus de rejet et celle de l'appréhension nécessaire par les politiques publiques des situations de survie, puisqu'elles sont censées tenter d'offrir des vecteurs d'élévation sociale. Dans le cas présent, le racisme ne peut être compris et déjoué que par une compréhension de l'histoire et du présent, dans un contexte où les médias sont souvent venus conforter une perception racialisée de cette auto-dénomination dont on peut décrire les processus complexes à travers les idées de construction de soi et de transmission parentale propres aux communautés, mais aussi aux religions ou bien aux autres facteurs que nous venons d'évoquer. Cela permet de comprendre que le concept de super-diversité souligne combien ces différents facteurs sociaux sont étroitement imbriqués.

> La situation qui nous concerne s'inscrit dans une articulation problématique. Construite entre l'Europe de l'Ouest et l'Europe de l'Est, elle est articulée sur les dimensions variées qui renvoient aux administrations étatiques et territoriales, et arrive alors la dénonciation des positions politiques, souvent au sein même de l'espace politique. La question du financement des projets en fait partie intégrante. À Aubervilliers par exemple, le village d'insertion qui a existé entre 2006 et 2011 a été financé par la mairie à hauteur de 73 000 euros par an[11] Ce constat témoigne ainsi en particulier des tensions liées aux projets d'insertion, ainsi que de l'entrée en concurrence des acteurs. L'interaction avec les activités militantes qui défendent des groupes de personnes donnés, processus qui s'avère parfois à l'origine des projets, peut accroître cet état de fait. En 2010 par exemple, la communauté de communes Plaine Commune a momentanément bloqué son financement aux villages d'insertion d'Aubervilliers et du Fort de l'Est à Saint-Denis qui se trouvaient sur son territoire pour différentes raisons. Le conflit entre les scènes politiques locales et départementales d'une part, et la préfecture et les projets d'insertion qui incarnaient en quelque sorte la « légalité » d'autre part, portait notamment sur le projet de pérennisation des habitants de l'ancien bidonville du *Hanul* à Saint-Denis, logés pendant un an au passage Dupont, au sein d'un quartier qui serait ensuite détruit pour laisser la place à de grandes opérations d'urbanisme. Le chapiteau de cirque construit sur place et où vivent quelques jeunes circassiens servit de lieu de rencontre entre les familles, qui se rendaient également à des

[11] Seul le Parti communiste français dénonçait en 2015 un choix politique en France de ne pas soutenir les projets d'insertion : « Nous exigeons le renforcement des dispositifs d'hébergement d'urgence pour tous ceux frappés par la grande pauvreté et la précarité de vie, alors que l'on fait le constat de l'asphyxie du 115 et que le Samu social est débordé. Il est dans le même temps indispensable que les moyens soient mobilisés, par exemple les 40 millions que les régions de France s'apprêtent à rendre à l'Europe. » Conférence régionale du PCF à Aubervilliers autour de la situation des personnes Roms du 21/10/2015 : Mobiliser les moyens et renforcer les dispositifs d'hébergement d'urgence. http://congres.p_cf._fr/77019.

Published in : Botea, Bianca ; Popescu-Jourdy, Dana (dir.), *Pratiques de la diversité et de la citoyenneté. Statut et expérience*, Editions des archives contemporaines, ISBN : 9782813004215, doi : 10.17184/eac.9782813004215

> réunions mensuelles qui les concernaient en mairie, et les élus. Le maire et un architecte sont venus présenter le projet qui devait suivre sur le fort de la Briche, projet qui échoua et laissa la place à une autre implantation.

Il faut ensuite comprendre les rapports sociaux qui se construisent au sein des projets. Monsieur C., en habitat à loyer modéré après être arrivé en France en 2005, décrit une sociabilité particulière et faite de liens. Celle-ci va, inévitablement, avoir un impact sur les parcours de vie, avant, pendant, et après les projets d'insertion.

> Tu sais, quand tu arrives ici en France, même si tu vois, tu sais, les Roumains en fait, ils sont partout ici en France. Si tu vas dans la rue, tu trouves partout les Roms. Et tu demandes « où tu habites, et tu fais quoi » et « est-ce que tu n'as pas une place pour moi » ? Tu trouves toujours une place. Parce que nous les Roumains en fait, on est unis. Parce qu'on habite à côté d'eux. Parce que deux ou trois familles qui ont un terrain, elles sont restées là-bas, on va là-bas et puis on demande si tu n'as pas une place. Et oui, on va dire qu'il y en a, une place, mais il y en a aussi qu'il faut les payer, en fait. Ils cassent le terrain, ils font le plein et nous, quand on vient après, il faut qu'on paie.
>
> Les travailleurs sociaux et personnes assurant l'encadrement des projets d'accompagnement et d'insertion m'ont également décrit leur expérience entre les blocages et les avancées des projets. La chef de projet met en avant les logiques qui régissent les différents sites, et la façon dont leur taille les oppose :
>
> > On a 60 ménages ici. Ce n'est pas 60 ménages qui vivent indépendamment les uns des autres. La particularité de Montreuil c'est que quand les familles qui vivaient sur le squat Saint-Just sont toutes arrivées ici. Il n'y a pas eu de sélection, de tri, etc. Ce qui fait qu'on a des familles complètes qui sont arrivées, qui s'étaient structurées avant d'une certaine manière. Je vais vous prendre un exemple. Tout à l'heure j'ai salué Gheorghe[12], le monsieur qui était à l'entrée. Gheorghe c'est un des chefs d'une famille. C'est une famille qui compte 40 personnes, il y a la maman qui est âgée déjà, une soixantaine d'années, et elle a deux fils, Gheorghe et Alexandru, et c'est eux les chefs de famille. Et ils sont un peu porte-parole de l'ensemble des personnes qui composent cette famille. Cette famille a un certain nombre de ménages, il doit bien y avoir une bonne dizaine, voire une quinzaine de ménages. Mais si chaque ménage a son projet un peu personnel, tout cela s'intègre tout de même dans une grande famille. Sous la responsabilité de ces deux chefs de famille. Donc nous ce qu'on essaie de faire c'est à la fois de travailler avec

[12] Par souci d'anonymat, les noms et prénoms des personnes enquêtées et n'exerçant pas de responsabilités publiques sont modifiés.

Published in : Botea, Bianca ; Popescu-Jourdy, Dana (dir.), *Pratiques de la diversité et de la citoyenneté. Statut et expérience*, Editions des archives contemporaines, ISBN : 9782813004215, doi : 10.17184/eac.9782813004215

> chaque ménage, ce qu'il a envie de faire, tout en intégrant la structuration de la famille.

> Le chargé de gestion locative de la rue de la Montagne Pierreuse relève pour sa part les aspects plus globaux des personnes accompagnées en constatant : « ils travaillent les gens, et ils n'ont pas droit aux allocations de chômage quand ils ont terminé leur titre de séjour. C'est un peu impardonnable. » L'organisation de la vie privée est aussi questionnée. Le chargé de gestion locative a relevé la question de la constitution des couples exogames, qui remettent en question les usages communautaires.
>
> Je suis tombé par hasard sur eux à la Courneuve, je n'aurais pas dû le savoir. Mais je pense que pour tout le monde c'est un indicateur important parce que cela semble anodin dans notre état d'esprit, mais c'est, il ne faut pas oublier, une communauté, cela a aussi sa force positive et sa force négative. Les gens, il y a une telle pression dans les communautés, que si demain il découvre qu'elle sort avec un black, je suis sûr qu'elle dégage en Roumanie du jour au lendemain. Ou en Bulgarie, voilà. Mais c'est pour cela que c'est aussi des entrées par les intégrations qui se font différemment que par la voie dite normale de l'emploi. L'emploi c'est ce que tout le monde fait institutionnellement. Mais c'est quelque chose de très commun en réalité.

Une chargée d'insertion observait que le mariage traditionnel était remis en question :

> Et ensuite il y a le besoin que nous, on donne de la confiance. Parce que par exemple à Aubervilliers nous on a donné de la confiance et nous avons des personnes dont les filles ont 14 ou 15 ans, les jeunes viennent à la maison quand les parents partent en vacances en Roumanie. « Nous on arrive avec de grandes voitures, nous sommes très riches. Nous sommes des migrants, nous sommes des Roms, on arrive pour prendre tes filles pour les mariages ». Et le monsieur répond : « Non, ma fille va retourner en France pour finir l'école. Tu ne me donnes pas cette année, tu me donnes l'an prochain. On fait le pacte ? ». Et le monsieur dit : « Je ne fais pas de pacte avec vous, mes filles se marieront plus tard ». Elles ne se marient pas un an ou deux après. Et cela change.

Pour autant, comme le décrit une des résidentes à Montreuil, le mariage traditionnel reste inscrit dans les usages. Les jeunes couples sont ensuite venus en France pour rechercher des conditions de vie moins difficiles.

> Mme B. Je suis arrivée de Roumanie. En fait, on n'était pas mariés par la loi, on était mariés juste comme cela chez nous, traditionnellement. Et on voulait rester en Roumanie, mais on n'en avait pas la possibilité.
>
> Q. Vous étiez jeunes ?

Published in : Botea, Bianca ; Popescu-Jourdy, Dana (dir.), *Pratiques de la diversité et de la citoyenneté. Statut et expérience*, Editions des archives contemporaines, ISBN : 9782813004215, doi : 10.17184/eac.9782813004215

> Mme B. Oui. J'avais quatorze ans. Chez nous c'est comme cela, les gitans. J'avais quatorze ans, mon mari avait seize ans. On voulait rester en Roumanie, mais on n'avait pas d'autre choix parce que c'est un peu difficile en Roumanie, la vie. On travaille, c'est un salaire de merde quoi. Pour cent euros par mois, c'est quoi cela ? On ne peut pas vivre avec cent euros par mois. Et les prix sont comme ici, comme en France, en Espagne, en Italie. Les prix sont comme en Europe, mais le salaire c'est la catastrophe. Non, on vit mieux quoi, on veut quelque chose de mieux. On est venus ici, on n'avait pas de maison, on n'avait rien, on était toujours en squat, toujours en maison abandonnée, c'était un peu difficile.
>
> Mon mari travaille, mais c'est un travail, pas grand-chose quoi. Parce qu'il travaille chez Emmaüs. Il a cinquante euros par semaine. C'est un peu difficile parce qu'avec cinquante euros par semaine et quatre personnes, on ne pas vivre… Je vends un peu le journal, « sans logis ».

Les descriptions et points de vue des membres des familles permettent par ailleurs de comprendre ce qui les différencie, tout comme les parcours. La mère d'une famille de 4 enfants a décrit par exemple leur projet en ces termes, tandis qu'ils se trouvaient accueillis parmi une vingtaine de famille sur le « village d'insertion » d'Aubervilliers :

> Mon mari n'est pas parti dans la rue pour faire la ferraille. Mes enfants ne sont jamais allés dans la rue pour faire la manche. Non, ce n'est pas comme tout le monde ! Non, c'est parce que moi je me suis organisée très bien pour arriver ici en France. Mes enfants pour arriver ici en France, c'est en septembre […] Ils étaient scolarisés avant que nous ne venions dans le projet. Nos enfants sont arrivés en 2006, en septembre ou en octobre déjà, ils allaient à l'école. C'est une bonne chance pour moi et pour ma famille parce que nous sommes arrivés ici dans le projet, il y a eu les papiers et le travail. Parce qu'avant on travaillait au noir. Avec le droit au travail, nous on travaille bien. C'est une bonne chance.
>
> Q. Et vous-même, vous travaillez ?
>
> Madame A. Oui je travaille, je travaille dans une association comme couturière, le repassage et tout […] Nous avons travaillé en Pologne. Mon mari travaillait en Pologne aussi dans le bâtiment. Et moi aussi j'ai travaillé au ménage dans les hôtels, dans un hôtel comme femme de ménage et aussi dans un restaurant. Et à cause de mon fils, on est retournés en Roumanie, parce que mon fils qui est resté en Roumanie, tout seul c'est, ce n'est pas… Il est resté avec ma mère, avec mon mari et nous on est retournés pour mon fils et après c'est l'argent qui… C'est la famille de mon mari qui habite ici et ils ont appelé.

La fille de madame A est alors scolarisée et effectue un stage.

> Mlle A. Ah et bien je le fais dans un magasin de chaussures en fait. Et là je ne sais pas, je dois chercher un autre… Je vais voir en fait. Pendant les

Published in : Botea, Bianca ; Popescu-Jourdy, Dana (dir.), *Pratiques de la diversité et de la citoyenneté. Statut et expérience*, Editions des archives contemporaines, ISBN : 9782813004215, doi : 10.17184/eac.9782813004215

> vacances j'ai le temps, comme cela je vais voir, je vais chercher un stage. Cela m'intéresse, voilà. Parce que je fais vite pour chercher vite, un truc plus… parce que je n'avais pas le temps. Et maintenant je vais chercher un truc qui vraiment m'intéresse.
>
> CG. Tu sais ce que tu veux chercher ? Tu as une idée déjà ?
>
> Mlle A. En fait moi je veux devenir une esthéticienne. Voilà, donc je veux un truc, esthéticienne, je crois, mais voilà je suis déjà allée en ville, mais comme je n'ai pas 18 ans, je n'ai pas le droit.

Sur le site de la rue de la Montagne Pierreuse à Montreuil, une jeune femme d'une vingtaine d'années a décrit en revanche la difficulté de scolariser ses enfants :

> Parce que pour aller à l'école, il faut t'acheter des cahiers, tout, tout, tout, il faut payer une inscription et il n'y en a pas, comme il n'y a pas de travail et… Parce que mon père, mon papa, il est mort quand je suis toute petite, et ma maman elle a occupée de nous, et ce n'est pas commode pour faire ça.

Au même endroit, un jeune homme dans la vingtaine m'a décrit d'autres difficultés rencontrées par sa famille, mais également leur enracinement local.

> On cherche du travail. Après tu peux faire ça, tu peux faire des papiers. Quand tu n'as pas de travail, tu ne peux pas demander de papiers […] Sur Montreuil toujours, on connaît tout ici, comme la Roumanie. J'ai toujours habité à Montreuil.

Son père a décrit les années d'errances qui ont précédé leur arrivée sur le site :

> Nous avons changé beaucoup. En tous les cas il y a beaucoup de Platz depuis 2002. [Nous avons] changé beaucoup. En 2003, on avait le récépissé. Après on l'a demandé à la préfecture de Bobigny. Et ils ont refusé les papiers. Ils ont refusé tous les papiers. Les gitans n'ont pas la possibilité, les enfants, l'école… Pour de race. Pour… À garder pour lui l'école… Oh cela c'est Tsigane, Roumain, Gitan. C'est la Gitan, c'est le Gitan, c'est difficile. Si vous voulez un travail, quel pays ? Un Gitan ? Oh non on n'a pas de travail.

Un jeune homme installé sur le site d'accueil de la rue de la Montagne Pierreuse a pour sa part décrit une répartition familiale plus éclatée.

> R. Mais il n'est pas ici, sur le… il est en Roumanie. Mais lui il est en Espagne. Il vit là-bas, et c'est sa fille qui est mariée avec mon frère.
>
> Q. Et ton autre frère ?

Published in : Botea, Bianca ; Popescu-Jourdy, Dana (dir.), *Pratiques de la diversité et de la citoyenneté. Statut et expérience*, Editions des archives contemporaines, ISBN : 9782813004215, doi : 10.17184/eac.9782813004215

R. Il est de Cutiți. Tu connais Cutiți ? Mais les deux frères sont ici en France.

Q. Ils font de l'agriculture ?

R. Il l'a déjà fait mon père, mais comme il est venu ici, il a déjà laissé tout en Roumanie. Il est venu ici. Après il est parti pour mon frère parce qu'il est entré dans l'école pour le permis et il a laissé tout comme il est venu ici en France.

Q. Et que font tes parents ?

R. Et bien mon père et ma mère ils ne font rien. Juste mes deux frères, les grands.

3 De la « super-diversité » à l'intégration

Dans un tel contexte, la critique a été avant tout portée au sein de l'engagement associatif et des bénévoles. Saimir Mille de l'association La Voix des Rroms et Michèle Mézard, membre de Médecins du Monde, ont souligné dès 2008 le fait que la région Île-de-France avait mis à disposition un budget annuel d'un million d'euros pour l'éradication des bidonvilles. Le 14 mai 2013 à Matignon, une réunion était organisée et le gouvernement annonçait que 2,2 millions d'euros seraient ensuite versés à certaines associations. Malgré ces chiffres et ces annonces, l'engagement de processus supplémentaires en Seine-Saint-Denis est resté insuffisant. À titre d'exemple, le jeune homme dont je viens de citer l'entretien a évoqué la présence de proches dormant dans des voitures à proximité du site.

Et l'élu montreuillois en charge des projets d'insertion a également soulevé ce problème au cours de l'entretien que j'ai mené avec lui.

Il y a sur cette histoire d'enlèvement, voilà l'enlèvement de voitures… Voilà on a fait savoir que… Bon ils n'ont pas tout à fait été pris au dépourvu, qu'on ne voyait pas d'un très bon œil le fait que tout d'un coup la rue soit occupée par des familles qui habitent dans leurs voitures qui viennent s'agglutiner. Alors bien sûr il y a une histoire de proximité, si c'est des familles qui se connaissent un petit peu. Et puis peut-être que voilà. En plus c'est une rue où il n'y a personne. C'est le désert là-bas. Personne n'y habite. Il y a vaguement des gens qui y passent quand ils amènent des gamins à l'école et encore.

Le contexte est alors celui d'une opposition, qui se reconstitue à l'identique au fil des années avec des arguments semblables. Le renvoi à l'Europe qui devrait financer et aux régions qui refusent de mobiliser ces sommes inscrit bien cette situation au sein d'une tension politique globale. Celle-ci concerne tous les immigrants sur le territoire français (ainsi la mobilisation le 22 octobre 2016 de 300 personnes et d'élus à Chamonix pour contrer un groupe du Front National et s'affirmer en faveur de l'accueil d'immigrants dans cette commune avec le démantèlement de la « jungle » de Calais, contre les positions du président de la région Rhône-Alpes). L'inscription locale des bidonvilles

Published in : Botea, Bianca ; Popescu-Jourdy, Dana (dir.), *Pratiques de la diversité et de la citoyenneté. Statut et expérience*, Editions des archives contemporaines, ISBN : 9782813004215, doi : 10.17184/eac.9782813004215

renvoie en outre à une dimension juridique : ainsi le choix de la SNCF d'évacuer ses terrains est parfois critiqué pour son caractère trop hâtif et non nécessaire. Différentes réalités peuvent aussi coexister, tels des problèmes de santé décrits par Médecins du Monde qui déplorent les évacuations réalisées avant une campagne de vaccination, dans un contexte d'épidémies potentielles de tuberculose, à Saint-Ouen par exemple. Les terrains investis par les militants sont ainsi nombreux, et relayés peu ou prou par la presse. On peut citer parmi les sources récentes, l'article de Jacques Debot dans le journal Mediapart le 15/10/2016[13] qui décrit la situation en 2016 à Montreuil, tout en référant à la mobilisation portée par Liliana Hristache de l'association Rom réussite et relatée dans un blog par Juliette Keating. La description de cet auteur témoigne de la complexité des engagements militants. Jacques Debot condamne par exemple les scènes politiques organisant ce qui est décrit dans Mediapart comme un « nettoyage ethnique » par le biais de l'interpellation du président de la République par les élus. À cela s'ajoutent différents facteurs : les militants condamnent généralement les projets d'insertion, se positionnant alors dans une approche critique qu'il convient de décrire. La défense des droits de l'homme est un argument cohérent au regard des constats menés sur le terrain, elle s'avère cependant souvent associée à un refus des projets d'insertion, pourtant la principale approche volontariste en France menée pour favoriser l'accès à la citoyenneté à travers le droit, la santé, le travail, et l'école. Ils n'en constatent pas moins que devant une situation figée, les seules expulsions n'offrent aucune alternative aux personnes concernées.

Les notions de diversité et de super-diversité se heurtent ainsi à différents biais. Le plus évident d'entre eux concerne les stratégies d'encadrement, étant donné qu'en dépit de la dynamique qui devrait exister entre Europe et Régions pour suivre les personnes ayant immigré depuis l'Europe de l'Est, l'espace national transparaît à travers différentes formes, depuis la langue jusqu'au sein de l'espace politique, pour les entraver. Manuel Boucher avait déjà formulé une analyse de cet encadrement en France, en opposant l'idée d'insertion et celle d'intégration, qu'il lisait comme des concepts situés politiquement respectivement à gauche et à droite, et associés à autant de politiques successives (Boucher, 2000). Le suivi temporel de cette situation induit de repenser ces réalités, et si Vertovec a proposé pour sa part une analyse que nous pouvons en partie nous réapproprier, il convient de comprendre comment des propositions peuvent être faites sur le long terme.

L'inscription territoriale de ces problèmes est locale, départementale ou régionale. On comprend à travers les constats des suivis et des refoulements comment se construisent les limites de ces modèles, qui doivent être renégociés en permanence pour tenter de faire prévaloir l'idée de la construction européenne. Il faut alors questionner la résurgence du cadre national et comprendre si celui-ci est dans le cas présent encore bonne échelle de réponse, quoique la tournure politique prise par cette situation y renvoie. Si ce cadre national est évident dans le service public ou les infrastructures énergétiques par exemple, il n'est pas nécessairement la dimension à mobiliser pour contrer les inégalités sociales, alors que justement celles-ci sont abordées au niveau

[13] https://blogs.mediapart.fr/jacques-debot/blog/151016/romstorie-montreuil-les-roms-zero?utm_source=facebook\&utm_medium=social\&utm_campaign=Sharing\&xtor=CS3-66 Page consultée le 15/10/2016.

Published in : Botea, Bianca ; Popescu-Jourdy, Dana (dir.), *Pratiques de la diversité et de la citoyenneté. Statut et expérience*, Editions des archives contemporaines, ISBN : 9782813004215, doi : 10.17184/eac.9782813004215

européen à des échelles plus petites, celles des villes et des régions, ou celles plus grandes des instances européennes.

Bibliographie

Bessone M., Doytcheva M., Duez J.-B., Girard C., Guérard de Latour S. (2013), « *Integrating or segregating Roma migrants in the name of respect ? A spatial analysis of the* 'villages d'insertion' » in *Journal of Urban Affairs*. Mai 2013. doi : 10.1111/juaf.12029.

Boucher Manuel, *Les théories de l'intégration*, Paris, L'Harmattan, 2000.

Calder G., Chiesa F., Dosa M., Duez J.-B., Testino C. (2011), « *Spatial Marginalization of Roma and Traveller Populations : A Comparative Study of Italy, Hungary, France and Wales"* », in *Politics in central Europe*, volume 6, p. 81-100.

Duez, J.-B. (2016). « Comment comprendre de façon anthropologique la démesure dans les discriminations concernant des groupes transnationaux en Europe ». Actes du deuxième congrès de l'Association Française d'Ethnologie et d'Anthropologie.

Duez, J.-B. (2013), « À propos du livre de Martin Olivera, *Roms en (bidon)villes* », Paris, Éditions Rue d'Ulm/Presses de l'École normale supérieure, 2011, 80 pages, 02/2013. http://asso-afea.fr/Nouvel-articl e,2826.html

Fassin Eric, Fouteau Carine, Guichard Serge, Windels, Aurélie, *Roms et riverains. Une politique municipale de la race*, Paris, Éditions La fabrique, 2014.

Liegeois, Jean-Pierre, *Roma in Europe*, Strasbourg, Council of Europe, 2007.

Liegeois, Jean-Pierre, *Roms et tsiganes*, Paris, La Découverte, 2009.

Liegeois, Jean-Pierre, 2010, « Rejets Eternels : les Collectivités Locales face aux Tsiganes et aux Nomades », *e-migrinter*, 6, p. 5-28.

Olivera Martin, *Romanés ou l'intégration traditionnelle des Roms de Transylvanie*, thèse présentée sous la direction de Patrick Williams, Université de Paris X Nanterre, 2007.

- 2009, « Les Roms migrants en France – une réalité qui dérange », diversité, No. 159, décembre, p. 179-188.

- *Roms en bidon-villes*, Paris, Éditions de la rue d'Ulm, 2011.

Vertovec Steven (2007), « Super-diversity and its implications », *Ethnic and Racial Studies, vol. 30*, No. 6, p. 1024-1054.

Vertovec, Steven, Cohen Robin (2002), « *Conceiving cosmopolitanism : Theory, context and practice* Oxford : Oxford University Press, p. 1-22

Williams Patrick, *Mariage Tsigane. Une cérémonie de fiançailles chez les Roms de Paris*, Paris, Éditions l'Harmattan/Selaf, 1983.

Published in : Botea, Bianca ; Popescu-Jourdy, Dana (dir.), *Pratiques de la diversité et de la citoyenneté. Statut et expérience*, Editions des archives contemporaines, ISBN : 9782813004215, doi : 10.17184/eac.9782813004215